

**L'HOMME**

**L'Homme**

Revue française d'anthropologie

153 | janvier-mars 2000

Observer Nommer Classifier

---

## Nommer les plantes et les formations végétales\*

Renée Claisse, Bruno de Foucault et Annick Delelis-Dusollier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/11>

DOI : 10.4000/lhomme.11

ISSN : 1953-8103

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000

Pagination : 173-182

ISBN : 2-7132-1316-9

ISSN : 0439-4216

### Référence électronique

Renée Claisse, Bruno de Foucault et Annick Delelis-Dusollier, « Nommer les plantes et les formations végétales\* », *L'Homme* [En ligne], 153 | janvier-mars 2000, mis en ligne le 04 mai 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/11> ; DOI : 10.4000/lhomme.11

---

# Nommer les plantes et les formations végétales

**Renée Claisse  
Bruno de Foucault  
Annick Delelis-Dusollier**

**P**OURQUOI nommer et que nomme-t-on ? L'urgence intellectuelle s'imposant à l'homme est d'ordonner le monde pour en dégager une cohérence. L'activité de classement permet à l'individu d'articuler entre eux des objets (ici végétaux) et sa propre personne. L'outil de cette première systématique est l'établissement de rapports de similitude et d'analogie. L'homme nomme un ensemble d'objets, perçu comme homogène et différent de tous les autres. Cette activité de classement et de dénomination produit l'échange d'informations et de messages dans le groupe social.

La première partie met en évidence les mécanismes présidant à la formation du nom, plus particulièrement du nom vernaculaire (= populaire) d'une catégorie de plantes. La seconde s'appuie sur la présence d'une formation végétale, la haie de bocage, plantée par les hommes et dont le nom et la forme évoluent au cours du temps.

## Nommer les plantes

Dans un essai antérieur, Bruno de Foucault (1993) a précisé les mécanismes de la genèse phytonymique. Illustré de multiples exemples, aussi bien scientifiques que vernaculaires, empruntés dans ce dernier cas aux patrimoines phytolinguistiques français, iranien, gabonais, laotien, guadeloupéen..., il avait montré le nombre limité de mécanismes caractérisant autant de catégories ou « structures formelles » phytonymiques.

On est alors tenté d'avoir recours à un patrimoine différent pour examiner la portée plus générale des catégories mises en évidence dans cet essai. Nous nous intéresserons ici à quelques noms populaires marocains (région de Rabat-Salé), à l'exclusion du berbère ; en outre les plantes citées font partie de la pharmaco-

---

Renée Claisse & Bruno de Foucault ont rédigé la première partie de cette note, et Annick Delelis-Dusollier la seconde.

pée traditionnelle. Un article plus récent (de Foucault & Claisse 1997) a mis en évidence des mécanismes nomenclaturaux encore plus généraux auxquels nous nous référerons à l'occasion.

Les termes vernaculaires sont donnés aux plantes par leurs utilisateurs dans une zone géographique déterminée. L'observateur les rassemble par catégories fondées sur une caractéristique commune (forme, comportement...) et explique pourquoi l'un a été retenu, alors qu'une autre image aurait pu rendre compte de cette apparence de manière aussi efficace.

Chaque fois que ce sera possible, on associera le binôme linnéen au nom vernaculaire<sup>1</sup>. Cependant, dans le système de dénomination vernaculaire, un même nom (par exemple *fasuh* « celle qui dénoue ») peut désigner une plante (la férule) ou une catégorie de plantes ayant les mêmes caractéristiques, réelles ou supposées ; par exemple, seront appelées *hiata* « la couturière », sauge cicatrisante ou toute autre plante ayant des propriétés semblables.

### Structures simples ou élémentaires

Il existe tout d'abord un certain nombre de mécanismes élémentaires ou « structures » présidant à la formation des noms vernaculaires des catégories de plantes (notées C)<sup>2</sup> ; chaque structure peut être exprimée sous une formulation symbolique ; toutefois, afin de ne pas surcharger le texte, cette formalisation est reportée en annexe pour le lecteur qui souhaiterait poursuivre cette voie.

*a) Structures phytologiques* : les plantes sont considérées en elles-mêmes (1 à 13).

– *Structures phytologiques proprement dites*, noms créés à partir de particularités de C (1 à 4) :

1. sans comparaison, les particularités invoquées (forme : 1a, comportement : 1b) sont propres à C et la nomment :

1a. morphologiques :

*ud el atfas* « le bois qui fait éternuer », pyrèthre (*Chrysanthemum pyrethrum*),

*rihān* « l'odoriférante », myrte (*Myrtus communis*),

*henza* « la puante » (*Cleome arabica*),

1b. éthologiques : associées au comportement des plantes de C :

*luwwāya* « celle qui s'enroule », bryone (*Bryonia dioica*)

2. par comparaison à une autre catégorie : pas d'exemple pour la région étudiée.

3. par comparaison à un animal A – une particularité de C est comparée à un organe animal, qui forme le nom de C :

*'ayn dib* « œil de chacal », graine d'acacia (*Acacia sp.*), qui se présente sous un aspect ovale ; le centre, c'est-à-dire la graine elle-même, de forme aplatie et de

1. Le système de traduction adopté est celui du *Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain* (Iraqi Sinaceur 1994).

2. La numérotation des structures se rapporte à Bruno de Foucault (1993), les structures non représentées ici seront seulement citées.

couleur brun foncé, brillant ; elle est entourée d'un arille orangé vif qui peut évoquer un œil ; celui-ci est aussi inquiétant dans la culture arabe (cf. le mauvais œil, le regard malveillant). Pourquoi le chacal ? C'est un animal rusé, souvent assimilé ou confondu avec le renard ; le renard et le chacal évoquent l'intelligence (maléfique ?)<sup>3</sup>. Cet ensemble de caractéristiques est cohérent si l'on considère que l'acacia est utilisé à des fins magiques.

*g̃sset l'haya* « houppette de serpent », petite centaurée, *Centaurium erythraea*

4. par comparaison à un objet qui nomme C :

*g̃aita* « la petite trompette », fleur de *Datura stramonium*.

– *Structures sémiques* : C est associée par la pensée à des données d'ordre non botanique (donc participe à des sèmes, unités porteuses de sens) constituant le nom de C (5 à 8).

5. sur sème auto-écologique, où la catégorie est rapprochée de ses lieux et conditions de vie ; pas d'exemple local.

6. sur sème chorologique, le nom de C dérivant de son origine géographique, réelle ou supposée :

*sana* Makka « séné de La Mecque », casse (*Cassia sp.*),

*jāwī* « le javanais », benjoin (*Styrax benzoin*) ; la plante est en réalité considérée comme originaire de La Mecque ; les fumigations sont bénéfiques, honorent le créateur et, par glissement, les bons génies (les génies musulmans) ; elle sera alors appelée *jāwī mekawi*.

7. sur sème ethnobotanique, le nom de C dérivant de son utilisation par l'homme :

*hiata* « la couturière », sauge cicatrisante (*Salvia sp.*) et de là toute autre plante cicatrisante.

*fasuh* « celle qui dénoue », *Ferula communis* ; le terme arabe désigne l'exsudat de férule, celle qui dénoue les sortilèges ; les femmes mettent un peu de cette pâte noire dans la cambrure de leurs chaussures pour se préserver des mauvais sorts, sur lesquels elles pourraient marcher par inadvertance<sup>4</sup>.

*bu neffā* « l'utile », *Thapsia garganica*, panacée de la médecine arabe.

8. sur sème zoobotanique, C étant rapprochée de son utilisation par des animaux, il n'y a pas d'exemple dans la région étudiée (mais voir ci-dessous *Structures complexes*).

– *Structures phytolinguistiques* : transition entre les structures phytologiques et les structures purement linguistiques ; des ressemblances morphologiques entre deux catégories C et C' sont exprimées par une transformation linguistique du nom de C' pour former celui de C (9 à 13).

9. sans transformation (voir ci-dessous *Structures complexes*).

3. Le chacal est un personnage des jeux animaliers des Aïssawa, confrérie religieuse fondée par Si Mohamed Ben Issa, mort à Mekkès vers 1465 ; le chacal y apparaît comme le voleur, le désordre, le confident des femmes ; A. Lahlou (1986) y voit un aspect du renard pâle des Dogon.

4. Les « sorts » (mélange de plantes, de cheveux, de rognures d'ongles) sont maléfiques ; ils sont enterrés de telle façon que la personne visée les foule du pied.

10. par dérivation au moyen d'affixes, notamment par suffixation (10a) :  
*kermus en nsara* « figuier des chrétiens », figuier de Barbarie (*Opuntia ficus-indica*), *nsara* étant considéré ici comme suffixe.

11 à 13. structures purement scientifiques : pas d'exemple dans la région étudiée.

*b) Structures linguistiques pures*, où les noms sont engendrés par des jeux de lettres ou de dénominations (14 à 17).

14. sans transformation : le nom est conservé à partir du nom de C dans un autre groupe spatialement ou temporellement séparé. Ici le terme vernaculaire marocain, *kalitus*, a été emprunté au vernaculaire français, eucalyptus, et au terme scientifique *Eucalyptus sp.* Remarquons l'existence du cas inverse où le terme vernaculaire marocain (ou arabe), *harmal*, est conservé dans le vernaculaire français, harmel, et dans le nom scientifique (*Peganum harmala*) ; il en est de même pour *retem* (*Retama retam*), qui vient du marocain *rtem*.

15 à 17. pas d'exemple vernaculaire dans la région étudiée.

*c) Structures vernaculaires*, sans représentation dans la nomenclature scientifique.

18. avec référence au surnaturel

*bied el g'ol* « œuf de l'ogre », *Mandragora autumnalis*. La mandragore, plante très toxique, semble se référer à un mythe. La démonologie en Islam rapporte que les démons<sup>5</sup> mâles et femelles s'accouplent et pondent des œufs, d'où éclosent d'autres démons ; selon la tradition populaire, l'ogre se promène la nuit et dépose ses œufs dans le sable. La mandragore marocaine pousse en bordure de mer ; sa racine pivotante peut atteindre un mètre de long et évoque une apparence humaine avec deux « jambes » et souvent deux « bras » ; elle est parfois dotée d'un diverticule évoquant un pénis et dans le cas contraire assimilée à un être féminin. Dans la logique du mythe, on peut dire que les œufs enfouis dans le sable par l'ogre ont éclos, donnant naissance à des démons mâles et femelles.

19. associée à une personnification de C (voir ci-dessous *Structures complexes*).

### Structures complexes

Il existe ensuite des structures complexes, c'est-à-dire des types de genèse faisant intervenir au moins deux des structures élémentaires précédentes (a, b). Celles-ci ne suffisent pas pour caractériser les structures complexes, il faut encore définir l'opération qui les associe ; la structure complexe sera alors qualifiée à partir des structures élémentaires et de l'opération les reliant.

#### *a) Les sommes*

La genèse du nom comporte deux structures qui, en quelque sorte, s'ajoutent pour former un terme complexe à deux termes :

5. Voir Fahd 1971 : 178.

*‘asa Mūsa* « bâton de Moïse », laurier-rose (*Nerium oleander*) ; Sidi Mūsa, dont un sanctuaire se trouve à Rabat-Salé, est le nom arabe de Moïse, le maître des eaux qui ouvrit les flots pour permettre le passage de son peuple. Dans la confrérie religieuse des Gnawa, le pouvoir mythique de Sidi Mūsa sur la mer est évoqué au cours des *lila* (nuits sacrées) par la danse du *moqqadem* (directeur du culte), un bol d'eau en équilibre sur la tête. Le laurier-rose, qui fleurit le long des oueds, notamment dans le Sud marocain, est une plante magique pouvant détourner le mauvais œil et protéger celui qui la possède de tous les mauvais sorts. Le terme *‘asa Mūsa* implique donc les structures « comparaison à objet » (bâton) et le surnaturel (Moïse).

*kaff Myriam* « main de Marie », rose de Jéricho, *Anastatica hierochuntica* ; cette plante herbacée des milieux désertiques s'ouvre au contact de l'eau. Marie évoque la douceur selon la population de Rabat-Salé ; sa présence favoriserait les accouchements, le bassin de la parturiente s'ouvrant comme s'ouvre la main de Marie dans une assiette d'eau.

*umm nas* « la mère des gens », résine de *Commiphora africana* ; les gens qui sont évoqués sont les génies bons et mauvais dont on peut prononcer le nom, comme si la parole avait pouvoir d'injonction, de mise en demeure, ce qui est par ailleurs une des caractéristiques de la parole magique.

### b) Les produits

Le nom est composé de deux structures, avec un terme intermédiaire non énoncé :

*sakta, maskuta* « la silencieuse », *galba* « la victorieuse », plantes ne pouvant être déterminées dans la systématique botanique ; ce qui joue ici est plus le nom vernaculaire que la plante identifiée par la botanique ; ce sont en effet des plantes utilisées dans la « magie » féminine. C'est pourquoi la formation de leur nom fait apparaître successivement cette utilisation ethnobotanique et la personnalisation.

## Nommer les formations végétales : les haies

Le bocage, dans sa définition « maillage fermé de haies » est un exemple particulièrement significatif des relations étroites entre l'existence et la définition d'un paysage, et l'homme qui l'a façonné. En effet, il évoque une structure qui est intimement liée à l'homme dans son origine et qui, de plus, a évolué avec lui.

### a) Étymologie

L'apparition du mot haie date de 1053 (en francique *hagia*, en allemand *hag*, en néerlandais *haag*). Bocage n'apparaît qu'en 1138, un siècle plus tard, de « bos-cage », terme normano-picard, « bosc » étant la forme primitive de bois<sup>6</sup>. Le lexique de l'ancien français définit haie, espèce d'arbre et « haiee » du verbe « haier », barrer au moyen d'une haie, portion de forêt entourée d'une palissade. Selon Charles Higounet (1980), les linguistes sont partagés sur l'origine du mot : certains le rattachent au celte *cagium* qui aurait signifié simplement la forêt,

6. D'après Dauzat & Rostaing 1984.

d'autres à une ancienne racine germanique ayant donné le verbe *hauen*, qui signifie frapper, couper, abattre. Une haie serait donc originellement une forêt dans laquelle étaient pratiqués des défrichements.

### *b) Origine des haies*

Elle est liée aux grands défrichements du Moyen Âge et de nombreux écrits attestent des relations entre haies de bocage et forêts à cette époque<sup>7</sup>. Les géographes parlent du « bocage organique » dès le XII<sup>e</sup> siècle et il est clair que les « mailles » essentielles de ce bocage sont issues d'anciennes lisières forestières que l'on peut encore décrire de nos jours comme étant des haies relictuelles (Delelis-Dusollier 1986).

Jean-Jacques Dubois (1974) décrit parfaitement la stabilité des limites forestières et l'explique par les pratiques d'entretien liées à l'essartage. Les défrichements ponctuels sont à l'origine de « l'aspect contourné des massifs forestiers » et attestés dans les microtoponymes. Il cite par exemple le Malessart, les Essarts-Varimpré, les Essartis à propos de la forêt d'Eu. Certains microtoponymes rappellent l'ancienne extension de la forêt (le Forestel, le Boquet) et se localisent à proximité de l'actuelle lisière forestière. Ils évoquent surtout les usages traditionnels et les formes de végétation dégradées qui en résultent : jeunes landes, vieilles landes, la longue haie ruinée. Cette dernière, explique Dubois (*ibid.*: 20-21), « désigne peut-être l'emplacement d'une ancienne haie forestière destinée à protéger les cultures des animaux sauvages, et même à maintenir les animaux domestiques dans les bois, alors lieux de pâture... » Il remarque également, pour ces mêmes pratiques, la fréquence des noms se terminant en *mare* sur le pourtour des massifs boisés : Rougemare, Platemare.

### *c) Structure des haies*

Outre l'origine et les usages, ces anciennes haies issues des défrichements et du bocage organique conservent les traces de l'entretien, notamment pour maintenir à la haie une structure « défensive » et empêcher la divagation des animaux (ceci lié aux usages cités plus haut). Ces techniques d'entretien correspondent aux « tressage » des haies ou « plessage » (terme employé en Île-de-France). Selon Simone Lefèvre, « plessis » indiquait une « défense faite de branches entrelacées... », ce que, dès le XII<sup>e</sup> siècle, des textes signalent, citant un lieu nommé « Plessis aux tournelles », situé près d'un bois, à Plessis-Hainault. Dans la toponymie, les plessis ont laissé de nombreuses marques et maints exemples témoignent de l'origine forestière des territoires ainsi désignés.

Si l'on se réfère à nouveau au dictionnaire de Dauzat & Rostaing, plessis date du XII<sup>e</sup> siècle, de l'ancien français *plesce*, *plesse*, du latin *plexus* (plié).

### *d) Rôle des haies*

Par ailleurs, ce rôle défensif illustré précédemment est attesté par la composition de ces haies beaucoup plus riches en espèces épineuses que celles issues des

7. Voir Dubois 1974, 1983 et Lefèvre 1982.

haies formant le « bocage mimétique ». Ce dernier, ainsi nommé par les géographes, résulte des bocages reconstitués à partir des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Il est plus dominé par des espèces utiles à l'homme (bois de chauffage en particulier) : la haie était alors « cultivée » entre autres à cette fin.

Cela se traduit aussi par une structure spécifique de la haie, liée aux récoltes périodiques de ses espèces : frêne, charme, saule et à la taille de celui-ci en « têtard ». « Têtard » est à la fois un nom masculin et un adjectif, il désigne un arbre dont on a coupé la tige à une faible hauteur pour produire sur le sommet du tronc (formant tête) des rejets facilement accessibles.

L'observateur qui tente une classification des noms vernaculaires se trouve face à une série de données où la structure logique d'une dénomination peut être sous-tendue par un mythe. Pour revenir à l'un des exemples précédents, la graine appelée « œil de chacal » ressemble effectivement à un œil (structure logique) ; mais l'œil et le chacal sont associés dans la culture arabe (structure mythique) : l'œil est souvent maléfique, le chacal magicien est aussi le maître du désordre. On soulignera que le lien entre l'appellation de la plante et ce qui la justifie est plus ou moins évident, plus ou moins lisible. Les noms donnés aux plantes ne sont pas neutres, mais renvoient à une conception de la relation des populations à leur environnement, à leur culture, leurs mythes et vision du monde. Le classement opéré par l'observateur propose une lecture de ce mode de représentations, mais il ne peut se déprendre totalement de ses propres concepts ; sa lecture ne sera qu'une des représentations possibles de la culture considérée.

En ce qui concerne les haies, l'ethnologue Christian Hongrois (1997 : 13), dans son ouvrage sur les haies de Vendée, souligne : « Les haies n'ont pas de mystère. Elles n'ont que des fonctions et des significations, nombreuses, précises, cohérentes. Car elles sont toujours le produit d'un groupe social avec ses techniques, ses outils, son travail, ses valeurs. »

## Annexe

Nous présentons ici quelques structures nomenclaturales par une formalisation mathématique assez simple, faisant intervenir la catégorie  $C$ , son nom  $N(C)$ , une propriété commune (= invariant) aux plantes de  $C$ ,  $I(C)$ , des relations ou des transformations ( $\longrightarrow$ ), des comparaisons morphologiques  $\approx$ , un acte nymique  $>$  débouchant sur le nom  $N(C)$ .

### *Structures simples ou élémentaires*

#### a) *Structures phytologiques*

– 1 à 4 : phytologiques strictes ; noms créés à partir de particularités de  $C$  (1 à 4 ; pas d'exemple pour la structure 2, comparaison à autre plante)

1. sans comparaison, particularités propres à  $C$  : un invariant caractéristique de  $C$ ,  $I(C)$ , composant le nom  $N(C)$

$$C \longrightarrow I(C) > N(C)$$



3. par comparaison à un animal A : un invariant I(C) de C est comparé à un invariant animal I(A), qui constitue N(C)

$$C \longrightarrow I(C) \approx I(A) > N(C)$$

4. par comparaison à objet qui nomme C

$$C \longrightarrow I(C) \approx O > N(C)$$

– 5 à 8 : structures sémiques ; C est associée par la pensée à des données d'ordre non botanique X, donc participe à des sèmes de la forme C/X, les X formant le nom de C

$$C - C/X \longrightarrow X > N(C)$$

6. sur sème chorologique, le nom de C dérivant de son origine géographique, réelle ou supposée

7. sur sème ethnobotanique, C étant rapprochée de son utilisation par l'homme – 9 à 13 : structures phytolinguistiques (transition entre les structures phytologiques et les structures purement linguistiques) ; des ressemblances morphologiques (relation  $\approx$ ) entre deux plantes C et C' sont exprimées par une transformation linguistique (relation T) d'un nom initial N(C') pour former N(C)

$$C' \approx C > N(C) = T\{N(C')\}$$

9. sans transformation (T = 1), voir ci-dessous *Structures complexes*

10. par dérivation (T = D) au moyen d'affixes, notamment par suffixation (10a)

b) *Structures linguistiques pures*

– 14 à 17 : noms engendrés par jeux de lettres ou de dénominations

$$C \longrightarrow N(C)$$

14. sans transformation : le nom est conservé du nom C<sub>1</sub> de C dans un autre groupe spatialement ou temporellement séparé

$$C = C_1 \longrightarrow N(C) = N(C_1)$$

c) *Structures vernaculaires*

18. avec référence au surnaturel

### *Structures complexes*

a) sommes (notées +), où la genèse est de la forme

$$\begin{array}{l}
 \text{C} \begin{array}{l} \nearrow \text{structure a} \dashrightarrow N_a \\ \searrow \text{structure b} \dashrightarrow N_b \end{array} \longrightarrow N(C) = (a, b, +)
 \end{array}$$

les structures a et b semblent s'additionner ; exemples :

(4, 18, +) pour 'asa Mūsa « bâton de Moïse »

(3, 18, +) pour kaff Myriam « main de Marie ».

b) produits (notés x), où la genèse est de la forme

$$C - \text{structure a} \longrightarrow D - \text{structure b} \longrightarrow N(C), \text{ structure notée } (a, b, x)$$

faisant intervenir successivement les deux structures, avec un terme intermédiaire D non énoncé ; exemples :

sakta, maskuta « la silencieuse », galba « la victorieuse » = (7, 19, x).

MOTS CLÉS/KEYWORDS: phytonymie/phytonymy – plantes marocaines/Moroccan plants – structure formelle/formal structure – haie/hedge – formation végétale/vegetal formation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bellakhdar, Jamal, Renée Claisse, Jacques Fleurentin & Chafique Younos**  
1991 « Repertory of Standard Herbal Drugs in the Moroccan Pharmacopea », *Journal of Ethnopharmacology* 35 : 123-143.
- Bertrand, Pierre-Yves**  
1991 *Le nom des plantes au Maroc*. Rabat, Actes Éditions.
- CNRS-ENSA**  
1976 *Les bocages : histoire-écologie-économie*. Rennes, Université de Rennes.
- Cogneaux, Christian & Annick Delelis-Dusollier**  
1997 « Haies régionales et pratiques ethnologiques », Journée du patrimoine ethnologique, Villeneuve d'Ascq, Conseil scientifique de l'environnement Nord-Pas-de-Calais (Csenpc)/Centre régional des ressources génétiques (Crrg).
- Dauzat, Albert & Charles Rostaing**  
1984 *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. Paris, Librairie Guénégaud.
- Delelis-Dusollier, Annick**  
1986 « Histoire du paysage par l'analyse de la végétation : l'exemple des haies », *Hommes et Terres du Nord* 2-3 : 110-115.
- Dubois, Jean-Jacques**  
1974 « La forêt d'Eu », *Espace géographique* 1 : 19-28.  
1983 « Les lisières forestières d'après les anciens plans des forêts de la région du Nord aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », Colloques phytosociologiques. VIII : Les lisières forestières, Lille, 1979. Vaduz, Éditions J. Cramer : 273- 275.
- Fahd, Toufy**  
1971 « Génies, anges et djinns en Islam », in *Génies, anges et démons*. Paris, Le Seuil : 155-214.
- Foucault, Bruno de**  
1993 « Les plantes et leurs noms : essai de phytonymie structurale », *Dissertationes botanicae* 201 : 1-64.
- Foucault, Bruno de & Renée Claisse**  
1997 « La nomenclature des objets de la botanique et des sciences associées », in *Actes du 120<sup>e</sup> Congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Aix-en-Provence, 1995.
- Higounet, Charles**  
1980 « Les grandes haies forestières de l'Europe médiévale », *Revue du Nord* LXII (244) : 213-220.
- Hongrois, Christian**  
1997 *À la fourneulle des jaus bianchés*. Saint Just Luzac, Éditions de l'Association Mémorial-Ethnologie, Histoire et Société.
- Iraqi Sinaceur, Zakia**  
1994 *Le dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*. Rabat, Éditions Al Manahil, 3 t.
- Lahlou, Ahmed**  
1986 *Croyances et manifestations magico-religieuses au Maroc : le cas de Meknès*. Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- Lefèvre, Simone**  
1982 « Haies, bois clos, défens et garennes dans la région parisienne au Moyen Âge », *La forêt privée* 148 : 73-77.
- Perrein, Christian**  
1991 « Archéologie des bocages : phytohistoire de la haie vive », in Jean Guilaine, ed., *Archéologie agraire*. Paris, Éditions Armand Colin : 223-257.